****

**Guide du Programme de mentorat John Eerkes-Medrano[[1]](#footnote-1)**

**Bienvenue au Programme de mentorat**

Le mentorat constitue une occasion de se perfectionner professionnellement qui repose sur une « communauté de partage ». Les mentors aident les autres membres de leur profession à améliorer leurs connaissances, leurs compétences, leurs attitudes et leurs valeurs dans un cadre souple, adapté et porteur de changements.

Tout au long d’une relation de mentorat, les mentors et les mentorés doivent garder ces objectifs en tête.

**Caractéristiques de ce programme**

* La relation de mentorat est **individuelle** – le programme ne prévoit pas qu’un mentoré soit encadré par plus d’un mentor ou qu’un mentor soit jumelé à plus d’un mentoré.
* Elle peut être établie **en personne ou à distance**(par téléphone, par courriel ou par Skype); le mentor qui convient le mieux à un mentoré ne se trouve pas nécessairement à proximité immédiate de celui-ci.
* **Il est recommandé de profiter des deux heures gratuites de café-mentorat** comme première expérience; cette formule convient à un mentoré qui cherche de l’aide pour un problème particulier ou qui veut établir une plus longue relation de mentorat et qui souhaite rencontrer un mentor potentiel avant de s’engager.
* **Une période de mentorat de niveau 1** dure entre 4 à 5 heures, réparties sur un mois.
* **Une période de mentorat de niveau 2** dure de 10 à 20 heures, réparties sur deux mois, et peut être prolongée jusqu’à un maximum de six mois.
* **Les mentorés paient des frais et les mentors reçoivent une rétribution** pour les deux niveaux de mentorat.
* Le mentor et le mentoré fixent **l’horaire de leurs rencontres**.
* Cette **expérience est axée sur les apprenants** et adaptée aux besoins particuliers et aux préférences du mentoré.

**Qui peut prendre part à ce programme?**

*Les mentors*

* sont membres de Réviseurs Canada;
* ont envie de transmettre leur savoir et leur expérience;
* maîtrisent un aspect particulier de la révision
* souhaitent redonner à la collectivité.

*Les mentorés*

* sont membres ou étudiants affiliés de Réviseurs Canada;
* possèdent un niveau minimum d’expérience en révision (soit en ayant assisté ou étant en train d’assister à un cours ou à un atelier de révision, soit en ayant occupé un poste de réviseur au sein d’une entreprise ou comme travailleur autonome pendant au moins trois mois);
* peuvent démontrer au comité de sélection une volonté réelle de s’engager et de suivre le programme de mentorat jusqu’au bout.

**Comment le mentorat fonctionne-t-il?**

1. Un comité de sélection jumelle les mentors avec les mentorés.
2. Avant d’établir une relation de mentorat, le mentoré rencontre son mentor lors d’une séance gratuite de deux heures.
3. La relation de mentorat s’établit soit en personne, soit à distance par vidéoconférence (avec Skype, par exemple), par téléphone ou par courriel.
4. Le mentoré et le mentor s’entendent sur la fréquence de leurs rencontres, le nombre d’heures et la méthode de communication préférée à la fois pour les rencontres et pour les questions qui peuvent surgir entre chacune d’elles.

**Quels sont les sujets, dans le cadre du mentorat, qui peuvent être abordés?**

* La révision est-elle une profession qui me convient?
* Devrais-je accepter ce mandat même si je ne connais pas à fond le sujet?
* Quelles compétences dois-je posséder pour réviser certains types de documents ou certains genres (p. ex. romans, essais, textes scientifiques ou de vulgarisation, sites Web, etc.)?
* Comment lancer sa carrière comme pigiste (comment dénicher du travail, bien évaluer les projets, facturer ses services, gérer une entreprise, etc.)?
* Comment faire pour savoir quand arrêter de réviser un document?
* Comment gérer les relations de clientèle difficiles?
* Comment trouver un poste de réviseur dans une firme?
* Comment utiliser les médias sociaux pour promouvoir sa carrière?
* Comment créer un site Web pour faire connaître ses services?
* Comment se préparer à un examen d’agrément ou de certification?
* Comment préparer un guide de style pour un projet?
* Comment tirer profit des fonctionnalités de Word?

Le mentor est autorisé à confier du travail au mentoré en sous-traitance, mais il n’est pas tenu de le faire; tout recours à la sous-traitance doit faire l’objet d’une entente entre le mentor, le mentoré et le client. Ce genre de mandats doit être considéré comme du travail rémunéré et des tarifs raisonnables doivent être appliqués en contrepartie. D’ailleurs, ce programme n’a pas pour objectif de fournir du travail aux mentorés.

Les mentors ne peuvent pas proposer eux-mêmes leurs services aux mentorés contre rémunération (p. ex., encadrement personnel, formation en révision); toutefois, les mentorés ont le droit de s’inscrire aux cours, aux séminaires ou aux webinaires que donne leur mentor – par exemple, des cours à l’université ou des séminaires ou webinaires de Réviseurs Canada.

Si les mentors ou les mentorés étudient des échantillons de travail réel, ils ne doivent pas perdre de vue les aspects relatifs aux droits d’auteur ou à la confidentialité des clients (voir le document Entente de mentorat - décharge de responsabilité).

Si les mentors ou les mentorés souhaitent exprimer leurs préoccupations ou poser des questions, ils peuvent communiquer à tout moment avec le comité de sélection pour avoir des conseils, du soutien ou pour résoudre des problèmes.

**Responsabilités des mentors et des mentorés**

*Mentors*

• Assurez-vous que vous connaissez bien la structure, l’organisation, les services, etc. de Réviseurs Canada – consultez le site Web de sorte que vous pourrez suggérer de manière constructive d’autres services et ressources de Réviseurs Canada qui conviennent à votre mentoré. Recommandez à votre mentoré de lire aussi l’information sur le site Web.

• Lors de la première interaction avec votre mentoré, clarifiez les rôles et les responsabilités (p. ex., les objectifs et les plans de travail, les commentaires, la confidentialité).

• Favorisez le réseautage :

* Suggérez d’autres réviseurs qui peuvent devenir des personnes-ressources ou qui ont des intérêts communs;
* Présentez votre mentoré à d’autres personnes si vous avez la possibilité de le faire (p.ex., aux activités de Réviseurs Canada).

• Évitez d’assumer les tâches de votre mentoré ou de faire en sorte qu’il devienne dépendant de vous.

• Encouragez votre mentoré à profiter des séminaires et des webinaires de Réviseurs Canada et à ne pas suivre inutilement des formations qui se répètent ailleurs.

*Mentorés*

• Vous avez la responsabilité d’entrer en contact avec votre mentor. Si vous n’avez pas établi de communication assidue avec votre mentor dans les deux semaines suivant la date de début du mentorat, votre mentor sera jumelé à une autre personne.

• Ce programme n’est pas un cours sur certaines compétences en révision et ne remplace pas la formation officielle, bien qu’il puisse être utile pour enrichir vos connaissances.

• Les projets sur lesquels vous travaillez peuvent servir de base de discussion.

• Respectez le temps de votre mentor et soyez prêt à vous adapter à son horaire.

• Soyez franc et faites part des problèmes, des préoccupations ou des questions à votre mentor.

• Évitez de vous limiter à votre mentor comme source d’information. Familiarisez-vous avec le contenu du site Web de Réviseurs Canada.

• Ne vous attendez pas à ce que votre mentor vous trouve du travail ou vous en offre.

**La première rencontre**

Avant la première rencontre, les mentorés doivent réfléchir à leurs objectifs pour le programme. Que veulent-ils apprendre ou atteindre? Les mentors doivent penser à ce qu’ils ont à offrir. Quels sont les sujets ou les compétences qu’ils se sentent à l’aise d’aborder? Lesquels se situent à l’extérieur de leurs compétences de base ou de leur zone de confort?

L’objectif de la première rencontre consiste à faire connaissance et à déterminer ce que recherche le mentoré et de quelle manière le mentor peut l’aider.

De plus, les attentes doivent être clairement définies, tant sur le fond que sur la forme. Combien de fois le mentor et le mentoré peuvent-ils se rencontrer? Quel jour et quel moment conviennent le mieux? Combien de temps sera consacré au mentorat?

Le document Entente de mentorat - décharge de responsabilité est utile pour définir des objectifs du mentorat.

**L’entente**

Le mentor et le mentoré doivent remplir ensemble le document Entente de mentorat - décharge de responsabilité à la première rencontre de mentorat (pour la période normale de deux mois) et profiter de cette discussion pour en apprendre plus sur les besoins du mentoré et les compétences du mentor. Ce document doit être consulté au début de chaque rencontre de mentorat de manière à demeurer sur la bonne voie pour atteindre les objectifs convenus. Il s’agit d’un document vivant : les objectifs peuvent changer durant le mentorat, en pareil cas, l’entente peut être mise à jour.

À la fin de la relation, le mentor et le mentoré devraient prendre au moins 15 minutes pour réfléchir à ce qui a été accompli grâce au mentorat. Les mentors et les mentorés seront invités à remplir une évaluation de leur expérience de mentorat afin d’aider Réviseurs Canada à améliorer le programme.

**Ressources en ligne sur le mentorat**

<http://grad.uw.edu/?s=mentoring>

<http://www.quartermaster.army.mil/oqmg/warrant_officer_proponency/mentor_toc.htm> (en anglais)

<https://extension.unh.edu/resources/files/Resource002355_Rep3452.pdf> (en anglais)

<http://www.nature.com/nature/journal/v447/n7146/full/447791a.html> (en anglais)

**Réviseurs Canada n’assume aucune responsabilité pour l’information erronée ou les mauvais conseils donnés par les mentors.**

1. **À propos de John Eerkes-Medrano**

Membre de longue date de Réviseurs Canada, John Eerkes-Medrano, qui est décédé en juin 2015 à l’âge de 64 ans, s’est acquis le respect et la loyauté des auteurs avec qui il a collaboré. Il a remporté deux fois le prix d’excellence Tom-Fairley en plus d’avoir agi comme enseignant et mentor. [↑](#footnote-ref-1)